



## SEANCE DU SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ A 18 H 30

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Armelle CHAMPLON, Vice-Présidente du CCAS

**Etaient présents** : Mesdames Armelle CHAMPLON / Nadège DRISSI/ Violette FAZZALARI/ Eliane FOURCADE / Nathalie FOURNERET / Claudie FUZEWSKI / Maryse GLEMET / Pascale HOLLE / Dominique LANCERON / Bernadette LAPAQUE / Sylvie SCHALLER / Michèle WIBRATTE.  
Monsieur Alphonse KUNTZMANN

**Etaient absents et excusés** : Monsieur Hervé BOURGUIGNON  
Monsieur Jean BAUCHEZ  
Madame Monique SCHALLER  
Madame Sylviane CHIODO

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Hervé BOURGUIGNON a donné pouvoir à Madame  
Claudie FUZEWSKI  
Madame Sylviane CHIODO a donné pouvoir à Madame  
Armelle CHAMPLON  
Madame Monique SCHALLER a donné pouvoir à Madame  
Sylvie SCHALLER

### **Secrétaire de séance :**

Désignation du secrétaire de séance : Madame Bernadette LAPAQUE.

=====

### **POINT 2025-17- AIDES AUX PERSONNES : PRISE EN CHARGE DE FACTURE D'ELECTRICITE**

#### **R A P P O R T**

Le Centre Communal d'Action Sociale a été sollicité par le Centre Moselle Solidarité (Conseil Départemental de la Moselle / Montigny-lès-Metz) dans le cadre de la prise en charge partielle de factures d'électricité en faveur de familles moulinoises, soit les sommes de :

- 113,92 euros en faveur du fournisseur UEM.

**VU** l'avis favorable de la CEDA (Commission d'Etude des Demandes d'Aide) en date du 7 octobre 2025

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

**DECIDE** de verser les sommes de :

- 113,92 euros en faveur du fournisseur UEM.

**CHARGE** le Président ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LE MARDI SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ QUE  
DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 07/10/2025

La Vice-Présidente,

Armelle CHAMPLON